



Le 24 juin 2020

APPEL D'OFFRES SP-2020-011

**CONSTRUCTION D'UN FEU DE CIRCULATION
SUR LE CHEMIN D'OKA (ROUTE 344) ET LA RUE DE L'ÉRABLIÈRE**

La ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac désire recevoir des soumissions pour les travaux de construction d'un feu de circulation sur le Chemin d'Oka (route 344) et la rue de l'Érablière à Sainte-Marthe-sur-le-Lac.

Les documents d'appel d'offres seront disponibles à compter du 25 Juin 2020, par l'intermédiaire du Système Électronique d'Appel d'Offres (SEAO) à l'adresse suivante : www.seao.ca.

Le soumissionnaire a la responsabilité de se renseigner sur l'objet et les exigences du présent appel d'offres. Tout soumissionnaire qui n'est pas certain du sens exact du texte ou d'une partie du texte du document d'appel d'offres peut communiquer avec le responsable, soit :

M^e Marie-Josée Russo, greffière
Téléphone : 450 472-7310, poste 214
Courriel: mj.russo@vsmsll.ca

Toute communication, question, interprétation, autorisation ou autre doit être adressée uniquement à cette personne.

Toute soumission doit être accompagnée d'un chèque visé au montant de 10% de la valeur totale de la soumission ou d'une lettre de garantie irrévocable ou d'un cautionnement de soumission du même montant, valide pour une période de cent cinquante (150) jours suivant l'ouverture des soumissions.

De plus, la soumission devra être accompagnée d'une lettre d'intention émise par une compagnie d'assurances certifiant qu'elle émettra un cautionnement d'exécution et un cautionnement pour gages et matériaux, chacun pour une valeur de cinquante (50) % du montant de la soumission.

Seules les soumissions présentées en conformité aux conditions présentées aux documents de soumission seront acceptées.

Les soumissions sous enveloppes scellées (1 originale et 2 copies) portant la mention «Construction d'un feu de circulation sur le Chemin d'Oka (route 344) et la rue de l'Érablière » dans la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac et adressées à la soussignée, seront reçues au plus tard au Service du greffe le **16 juillet 2020 à 11 h 00**, heure en vigueur à l'horodateur de la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, situé au 3000, chemin d'Oka, Sainte-Marthe-sur-le-Lac (Québec) J0N 1P0 pour être ouverte le même jour, à **11 h 05**, au même endroit.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues. De plus, elle se réserve le droit d'accepter une soumission en tout ou en partie. La Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac n'est pas responsable de la distribution des documents d'appels d'offres par le SEAO et il est de la responsabilité des soumissionnaires de s'assurer qu'il détient tous ces documents avant de déposer leur soumission.

La Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac n'est pas tenue de retenir un soumissionnaire conforme dont la soumission indiquerait un prix plus élevé que celui du marché ou de l'estimation des coûts.

La greffière,


Marie-Josée Russo